

Dijon, le 09 juillet 2022

Exp: Caisse Régionale MSA de Bourgogne 14, rue Félix Trutat 21046 DIJON Cedex 1117

PRESTATIONS MALADIE
07 JUILLET 2022
PARENT ANNE-FRANCOISE MO
2570121231310

MME PARENT ANNE-FRANCOISE
LA GARELLE
3 GRANDE RUE
21630 POMMARD

NATURE		Montant
08/07/2022		
ARRET DE TRAVAIL DU 08/06/2022		
PAIEMENT INDEMNITES JOURNALIERES MALADIE DU 23/06/2022 AU 07/07/2022 IJ BASE 15 JOURS A 48,69		730,35
PAIEMENT INDEMNITES JOURNALIERES COMPLEMENTAIRES CPCEA DU 23/06/2022 AU 07/07/2022 I.J. COMPLEMENTAIRE 15 JOURS A 98,74		1481,10
REFERENCE 22188IJ210072	TOTAL	2211,45
RETENUES	PRECOMPTE C.S.G.	179,15

Suite sur page 2

NATURE		Montant
RETENUES	PRECOMPTE R.D.S.	10,93
MONTANT NET		2021,37
MONTANT AVANT PRELEVEMENT A LA SOURCE		2 021,37
MONTANT NET IMPOSABLE	(a) :	1 382,15
TAUX PRELEVEMENT A LA SOURCE	(b) :	29,30%
MONTANT DU PRELEVEMENT A LA SOURCE	= (a) x (b) (1)	404,97
MONTANT A PAYER		1 616,40
*** Veuillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale ***		

Payé par virement au Compte FR76*****0254084****43
 Bic AGRIFRPP810 Titulaire : M PARENT FRANCOIS

Nous vous payons en euros 1 616,40

(1) Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base des éléments fournis par l'administration fiscale qui pourra procéder à une régularisation lors du calcul annuel.

Pour toute information, contactez l'administration fiscale sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au 0809 401 401 (coût 0,00 euros/min + prix appel)